

---

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AOÛT 2015

L'an deux mil quinze et le onze août à 14h46 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents: Mesdames BARTHELEMY, BESSE, MOUSSET et Messieurs BELLEMAIN, HAKKENBERG, POLATOUCHE

Absente excusée : Madame DENIS.

Procuration : Madame DENIS à Madame BARTHELEMY

Madame BARTHELEMY est élue secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 7 - Présents : 6 - Qui ont pris part à la délibération : 7

*Présents dans la salle : Sabine FERRARI – Catherine LARUE-DIXON – Guy et Chantal HEMARD.*

Lecture du compte rendu du 07 juin 2015, il est approuvé à l'unanimité.

### **1. CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES PHOTOCOPIES.**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal les motifs qui rendent souhaitable la création d'une régie de recettes photocopies sur la commune de Curel. Le Conseil Municipal, par 6 voix Pour et 1 Abstention : **Article 1** : Autorise le Maire à créer une régie de recettes service mairie sur la commune de Curel, pour l'encaissement des photocopies à la mairie. **Article 2** : La présente délibération sera adressée à : Monsieur le Sous Préfet - Monsieur le Directeur des finances publiques et au comptable assignataire

### **2. TARIFS PHOTOCOPIES.**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal les tarifs suivants pour les photocopies faites à la mairie :  
**1 Copie A4 noir & blanc / couleur : 0,20 €**  
**1 Copie A3 noir & blanc / couleur : 0,40 €**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité : **ACCEPTÉ** les tarifs présentés ci-dessus.

### **3. PRET A USAGE DE PARCELLES A HENRI COTTON.**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la demande de Monsieur Henri COTTON de débroussailler les parcelles A 218 – 219 – 224 – 447 – 448 – 446 - 445 afin de faire pâturer ses agneaux. Monsieur le Maire précise que cela permettra d'entretenir les terrains et protégera contre les incendies. Le Conseil Municipal, à l'unanimité : **ACCEPTÉ** de mettre en place un contrat de prêt à usage pour les parcelles : A 218 – 219 – 224 – 447 – 448 - 446 et 445.

#### **4. CAUTION MENAGE SALLE CULTURELLE.**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de mettre en place une caution de 25,00€ pour le ménage de la salle culturelle au Passavour pour chaque location. Le Conseil Municipal, par 6 voix CONTRE et 1 voix POUR : **REFUSE** de mettre en place une caution de 25,00€ pour le ménage de la salle culturelle. **DEMANDE** de préciser aux locataires de bien faire le ménage en partant et il y sera bien préciser sur le contrat de location de la salle culturelle

#### **5. QUESTIONS DIVERSES**

- Eau potable : Sabine FERRARI demande qu'il soit imposé au SIVU d'agir pour régler les problèmes d'eau à CUREL. Sabine FERRARI raconte l'historique du réseau et les demandes d'interventions faites depuis longtemps. Il sera demandé en priorité un nettoyage du bassin et la purge de toutes les canalisations cet hiver.

La Séance est levée à 15h59